

PAS UN JOUR, PAS UNE CLASSE SANS ENSEIGNANT !

Les enseignants absents doivent être remplacés !

Le non remplacement : c'est la conséquence des suppressions de postes. L'Etat doit embaucher et former les enseignants dont nos enfants ont besoin !



Lorsque l'enseignant de la classe de votre enfant est absent et non remplacé, nous vous invitons à interpeller l'Education nationale :

↳ L'inspection locale au 01 46 30 83 09
Courriel : 0922182x@ac-versailles.fr

*Pour les écoles
maternelles et
élémentaires*

↳ L'Inspecteur d'académie au 01 40 97 34 06
Courriel : ce.ia92.sg@ac-versailles.fr

Et informer vos représentants FCPE :

↳ Votre conseil local :
fcpe.lyceemonod.clamart@gmail.com

↳ la FCPE 92 :
Courriel : cdpe@fcpe92.fr

